

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 7 oct. 2021

**Date d'édition:** 8 oct. 2021

**Version:** 5

Page 1/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

Amylase AG 300 L

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Les enzymes sont des biocatalyseurs et sont utilisés dans un grand nombre de processus industriels et dans certains biens de consommation.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**Eaton Technologies GmbH**

Langenlonsheim Branch

An den Nahewiesen 24

55450 Langenlonsheim

Germany

**Téléphone:** +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

**Télécopie:** +49 6704 204-121

**E-mail:** SDB@Eaton.com

**Site web:** www.eaton.com/filtration

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Notfallauskunft bei Vergiftungen: Giftinformationszentrum Mainz (Deutsch und Englisch). Emergency medical information: Poison information center Mainz (German and English)., 24h: +49 6131 19240

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Resp. Sens. 1)	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques:**



**GHS08**

Danger pour la santé

**Mention d'avertissement:** Danger

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
------	---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 7 oct. 2021

**Date d'édition:** 8 oct. 2021

**Version:** 5

Page 2/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### Conseils de prudence Prévention

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

### Conseils de prudence Réaction

P304 + P341	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....

### 2.3. Autres dangers

#### Effets physico-chimiques nocifs possibles:

D'après les données d'essais.: aucune/aucun

#### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

L'inhalation d'aérosols et de poussière d'enzymes survenant en raison d'une manipulation incorrecte peut induire une sensibilisation et des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Des irritations peuvent survenir en cas de contact prolongé avec la peau.

Effet irritant sur la peau : légèrement irritant.

Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant.

#### Effets nocifs possibles sur l'environnement:

D'après les données d'essais.: aucune/aucun

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Description:

Les enzymes sont définis comme étant un concentré d'enzyme (masse sèche).

Proteine d'enzyme active (AEP): 10 - < 20 Gew.%

#### Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 9032-08-0 N°CE: 232-877-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480439-28	<b>Amylase, gluco-</b> La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. <b>Danger</b> H334	10 - < 20 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales:

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle en fortes concentrations

#### En cas d'inhalation:

Effets: Peut déclencher une réaction allergique.

Symptômes: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

#### En cas de contact avec la peau:

Effets: Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Symptômes: légèrement irritant.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 7 oct. 2021

**Date d'édition:** 8 oct. 2021

**Version:** 5

Page 3/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### Après contact avec les yeux:

Effets: Irritant pour les yeux.

Symptômes: légèrement irritant.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### En cas d'ingestion:

Effets: Les symptômes suivants peuvent se manifester: Troubles gastro-intestinaux, Nausée, Vomissement

Symptômes: irritant.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Brouillard d'eau, mousse résistante à l'alcool, Extincteur à sec

#### Moyens d'extinction inappropriés:

aucune/aucun

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut déclencher une réaction allergique.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage:

Conditions à éviter: génération/formation d'aérosols. Génération/dégagement de poussière

L'élimination s'effectue par une opération mécanique, de préférence à l'aide de vide et d'un appareil doté d'un filtre de haute capacité. Eliminer soigneusement les résidus avec de l'eau. Eviter les projections et le nettoyage à haute pression (pour éviter la formation d'aérosol).

Assurer une aération suffisante.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 7 oct. 2021

**Date d'édition:** 8 oct. 2021

**Version:** 5

Page 4/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### \* 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Mesures de protection

###### Précautions de manipulation:

Conditions à éviter: génération/formation d'aérosols. Génération/dégagement de poussière

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Les préparations enzymatiques liquides sont des préparations exemptes de poussière. Une manipulation incorrecte peut toutefois provoquer la formation de poussière ou d'aérosol. La manipulation correcte est décrite dans les sections 6 et 7. L'inhalation d'aérosols et de poussière d'enzymes survenant en raison d'une manipulation incorrecte peut induire une sensibilisation et des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Des irritations peuvent survenir en cas de contact prolongé avec la peau.

###### Mesures de protection incendie:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

température de stockage 0 - 10 °C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

##### Recommandation:

La substance / le produit doit être manipulé(e) avec la précaution qui s'impose habituellement pour les produits chimiques.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### 8.2.2. Protection individuelle

###### Protection yeux/visage:

Lunettes de protection hermétiques.

###### Protection de la peau:

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

Protection des mains: Le choix de gants adéquats ne dépend pas seulement du matériau mais également d'autres caractéristiques de qualité et est variable d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants n'est pas prévisible à l'avance et doit donc être testée avant leur utilisation.

Matériau approprié: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/substance/préparation.

En raison de l'absence de tests, aucune recommandation ne peut être faite sur le matériau des gants pour le produit/substance/préparation.

Choix des gants en tenant compte des temps de perforation, des taux de perméation et de la dégradation.

Temps de pénétration: Interroger le fabricant pour connaître le temps exact de perforation et le respecter.

###### Protection respiratoire:

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil avec filtre à particules (EN 143) P 3

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 7 oct. 2021

**Date d'édition:** 8 oct. 2021

**Version:** 5

Page 5/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### Autres mesures de protection:

Protection corporelle: blouse de laboratoire

Mesures générales de protection et d'hygiène: Les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques doivent être prises.

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

### 8.3. Indications diverses

Long terme - inhalation, effets locaux

DMEL salarié : 60 ng/m<sup>3</sup>

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État physique:** Liquide

**Couleur:** marron clair - marron foncé

**Odeur:** Légère odeur de fermentation

#### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	non déterminé			
Point de fusion	non déterminé			
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Température de décomposition	non déterminé			
Point éclair	non déterminé			
Taux d'évaporation	non déterminé			
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non déterminé			
Pression de vapeur	non déterminé			
Densité de la vapeur	non déterminé			
Densité	1,17 g/ml			
Densité relative	non déterminé			
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau	non déterminé			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	non déterminé			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	non déterminé			

### 9.2. Autres informations

L'odeur, la valeur pH, le point de fusion, le point d'inflammation, la température d'ignition, la pression de vapeur, la densité et la solubilité dans l'eau ne sont pas pertinents pour la sécurité. D'autres informations sur ce produit sont fournies dans la spécification du produit et la notice de produit.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

négligeable

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable, sous conditions normales d'utilisation.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 7 oct. 2021

**Date d'édition:** 8 oct. 2021

**Version:** 5

Page 6/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

### 10.5. Matières incompatibles

aucune/aucun

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Cet article ne contient pas de substances ou mélanges dangereux susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### \* 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Nom de la substance	Informations toxicologiques
Amylase, gluco- n°CAS: 9032-08-0 N°CE: 232-877-2	<b>DL50 par voie orale:</b> 2 000 mg/kg OECD 401, 420

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

légèrement irritant, (OCDE 404)

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

légèrement irritant, (OCDE 405)

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales:

Aucune donnée disponible

#### Cancerogénité:

Aucune indication relative à la mutagenicité des gamètes sur l'homme disponible.

OCDE 471 (Test Ames), OCDE 476

#### Toxicité pour la reproduction:

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Aucune donnée disponible

#### Danger par aspiration:

Aucune donnée disponible

### \* 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité aquatique:

Toxicité pour la daphnia

EC50 (48h): 31,7-457 mg aep/l (OCDE 202 )

Toxicité pour les algues

ErC50: (72h): > 5,2 mg aep/l (OCDE 201 )

Toxicité pour le poisson

CL50: (96h): 58,3-326,7 mg aep/l (OCDE 203)

#### Toxicité terrestre:

Aucune donnée disponible

#### Effets dans les stations d'épuration:

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 7 oct. 2021

Date d'édition: 8 oct. 2021

Version: 5

Page 7/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Coefficient de partage: n-octanol/eau: < 0

La fraction organique de ce produit est biodégradable.

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Accumulation / Évaluation:

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

négligeable

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
Amylase, gluco- n°CAS: 9032-08-0 N°CE: 232-877-2	—

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

### 12.7. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

négligeable

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

### 14.4. Groupe d'emballage

négligeable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 7 oct. 2021

**Date d'édition:** 8 oct. 2021

**Version:** 5

Page 8/8



Powering Business Worldwide

## Amylase AG 300 L

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

##### 15.1.2. Directives nationales

##### [DE] Directives nationales

##### Classe risque aquatique

##### WGK:

1 - schwach wassergefährdend

##### Source:

S Selbsteinstufung

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1. Indications de changement

7.1.	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
11.1.	Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
11.2.	Informations sur les autres dangers

#### 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

#### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

#### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Resp. Sens. 1)	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	

#### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

#### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente